



Eco-mobilier lance l'appel à projets de R&D « Eco-Innovation Challenge 2017 » pour développer le recyclage des matelas, couettes et oreillers

Dans un contexte d'accélération de la collecte des matelas usagés en France, et d'intégration en 2018 des autres produits rembourrés d'assise et de couchage (couettes, oreillers, coussins...) dans la filière des meubles usagés, les défis à relever pour assurer le recyclage de ces produits en nouvelles matières ou nouveaux matériaux sont nombreux.

Eco-innovation Challenge 2017

Développer le **recyclage**

des matelas, couettes et oreillers

Éco-mobilier engagé pour le développement du recyclage des matelas, couettes et oreillers

A travers la première édition de cet appel à projets de R&D, Éco-mobilier souhaite accélérer le développement de technologies innovantes et de nouveaux débouchés industriels pour le recyclage des matières issues des matelas, des couettes et des oreillers usagés.

Le recyclage des articles de literie usagés est une formidable opportunité de développement industriel qui permettra de renforcer l'économie circulaire du secteur de l'ameublement.

Qui est concerné ?

Cet appel à projets, de portée européenne, est ouvert à tous types d'acteurs juridiquement constitués, de l'industriel transformateur de matière au laboratoire de recherche spécialisé en passant par la startup innovante et l'opérateur de collecte et de valorisation des déchets.





Les modalités de participation

Les candidatures, aussi bien individuelles qu'en groupement, pourront être déposées dès le 7 juin 2017 sur la plateforme dédiée : www.eco-innovation-challenge.fr. La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 29 septembre 2017.

Un événement de lancement est organisé le 7 juin 2017 à l'espace Van Gogh dans le 12^{ème} arrondissement de Paris. Il permettra aux acteurs intéressés de se rencontrer, d'en savoir plus sur les modalités de participation de cet appel à projets, et de bénéficier des grands enseignements des études menées par Eco-mobilier pour stimuler le recyclage des matelas usagés. Pour participer, l'inscription est obligatoire : rendez-vous sur eco-mobilier.fr.

Les projets sélectionnés par Eco-mobilier à l'issue de l'édition 2017 de l'appel à projets « Eco-innovation Challenge » entreront dans une phase d'expérimentation pouvant aller jusqu'à 36 mois. Eco-mobilier souhaite accompagner fortement le développement des projets retenus puisqu'un financement pouvant aller jusqu'à 75% des dépenses associées sera proposé. Eco-mobilier souhaite également apporter son expertise et faciliter l'accès aux gisements de matières qui seront nécessaires à la réalisation des projets retenus.

À propos d'Éco-mobilier

Éco-mobilier a été créé en 2011 par 12 distributeurs et 12 fabricants français. Éco-organisme à but non lucratif, dédié à la collecte et au recyclage des meubles usagés, Éco-mobilier a été agréé par le Ministère de l'Écologie le 26 décembre 2012. Pour remplir cette mission, l'éco-participation est appliquée à l'achat de meubles neufs depuis le 1^{er} mai 2013. Éco-mobilier en chiffres (à fin 2016) : plus de 3 000 points de collecte en déchèteries publiques, sur les plateformes de l'économie sociale et solidaire et avec les distributeurs ou professionnels volontaires / 366 000 tonnes collectées, valorisées à 91 %, dont 58 % de recyclage.

CONTACTS PRESSE

Stéphanie Beauhaire

T. +33 (0)1 53 20 38 71 - stephanie.b@tmarkoagency.com

Stéphanie TAILLIBERT

T. +33 (0)1 44 90 87 43 - stephanie.t@tmarkoagency.com